



Animation générale du RMT

Plan d'actions

Animation générale

Cette fiche décrit le plan d'actions prévu pour l'animation de l'axe ou du thème de travail. Elle peut être utilisée à plusieurs fins :

- Soumettre les plans d'actions à la validation du Comité de Pilotage,
- Décrire la « feuille de route » pour le référent,
- Communiquer rapidement sur un des axes ou thèmes de travail du RMT (en interne et en externe au RMT).

Animateurs : **Yves François**, Chambre d'Agriculture de la Manche, 02.33.06.45.03, yfrancoise@manche.chambagri.fr
Stéphane MILLE – Institut de l'Élevage – 04 72 72 49 92 – stephane.mille@inst-elevage.asso.fr

La présentation des actions liées à l'animation générale du RMT est de nature différente de celle des plans d'actions des axes et thèmes du RMT. L'animation générale permet d'organiser et suivre le fonctionnement global du RMT. Elle est assurée par les deux animateurs en étroite collaboration avec le bureau d'animation.

1. RECENSEMENT des projets, groupes de travail, échanges en cours

Le RMT trouve ses fondements dans les partenariats existants de longue date dans le secteur des bâtiments d'élevage, notamment entre les instituts techniques agricoles, l'APCA et le réseau des chambres d'agriculture. Le thème des bâtiments d'élevage du futur ouvre les contacts vers les métiers de la construction (école d'architecture, CSTB, CAUE, Fédération de l'industrie bois construction, association HQE, ...), déjà initiés au travers de projets de recherche / expérimentation récents (projets CASDAR « Bâtiments d'élevage simplifiés, innovants et économes », « Application d'une démarche d'éco-construction et de management environnemental aux bâtiments d'élevage »).

2. OBJECTIFS D'ANIMATION DU RMT à 3 ANS

O1 = Assurer l'animation générale et l'organisation des étapes clés du RMT (comité de pilotage, bureaux d'animation, ...) après validation par le comité de pilotage.

O2 = Communiquer largement sur les différents axes du RMT, à l'ensemble des personnes intéressées par les questions d'avenir des bâtiments d'élevage (en lien avec l'axe 5 et selon le planning établi).

O3 = Favoriser la connaissance des autres RMT et UMT par les référents, afin de pouvoir exploiter pleinement l'efficacité des réseaux qui sont en place.

O4 = Veiller au fonctionnement et à la lisibilité de l'espace collaboratif (en lien avec l'axe 5).

O5 = Répondre aux demandes de validation (expertise sur techniques innovantes, sur appels à candidature pour de futurs projets de recherche – expérimentation, sur les orientations envisagées pour les futures politiques publiques, ...).

O6 = Répondre aux éventuelles demandes d'entrée de nouveaux partenaires, selon les modalités validées par le comité de pilotage.

O7 = Assurer le lien entre la gestion technique et la gestion administrative du RMT.

3. CHRONOLOGIE DE MISE EN PLACE DES ACTIONS D'ANIMATION DU RMT

- **Phase 1 : démarrage (2008)**
 - Initier le démarrage du RMT : réunion des partenaires fondateurs et référents en vue d'élaborer les plans d'action pour chacun des axes (O1, O7).
 - Mettre en place les diverses instances : bureau d'animation, comité de pilotage de lancement (O1, O2).
 - Etablir les liens entre les interlocuteurs administratifs et techniques de l'ensemble des partenaires (O7).
 - Porter le RMT et favoriser la création de liens, à chaque occasion où le thème des bâtiments d'élevage est abordé (O4).
 - En lien avec l'axe 5 et l'ACTA (et/ ou la DGER), définir les critères et procédures de validation (O5).
 - En lien avec l'ACTA, informer les référents de l'existence et des actions des autres RMT et UMT (O3).
- **Phase 2 : routine (2009/2010)**
 - Entretien la dynamique de fonctionnement du RMT : rencontres et/ou points téléphoniques réguliers avec le bureau d'animation et les référents (O1).
 - Activer le comité de pilotage pour le suivi et la validation (O1, O2).
 - Alimenter « l'espace collaboratif » et veiller à son fonctionnement en lien avec l'axe 5 (O4 + O1).
 - Veiller au retour des divers justificatifs financiers de la part des partenaires (O7).
 - Susciter et transmettre des nouveaux projets soumis à financement

4. MOYENS TECHNIQUES NECESSAIRES A L'ANIMATION DU RMT

Bureau d'animation
Espace collaboratif

5. PRODUCTIONS DU RMT SPECIFIQUES A L'ANIMATION GENERALE

DATE	OBJET
Juin 2008	Présentation du RMT lors de la biennale des Conseillers en Bâtiments d'Élevage (informations générales + consultation des CBE pour le recensement des action par axes et implication dans le « projet 2 »).
Été 2008	Compte rendu du comité de pilotage de lancement
Sept – oct 2008	Communication élargie (vers les partenaires associés)
En continu	Alimenter l'espace collaboratif
En continu	Répondre aux diverses sollicitations d'expertise ou d'entrée de nouveaux partenaires

Fiche validée par le comité de pilotage, le 3 juin 2008